

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES
Le MARDI 8 octobre 1968

Il est résolu—Que le comité permanent de l'expansion économique régionale soit composé des députés dont les noms suivent:

- | | |
|----------------------|------------------------|
| Mr. LeBlanc (Québec) | Mr. Gauthier |
| Mr. Lacombe (Québec) | Mr. Guay (Québec) |
| Mr. Lacombe (Québec) | Mr. Kozlowski |
| Mr. Lacombe (Québec) | Mr. MacDonald (Québec) |
| Mr. Lacombe (Québec) | Mr. Stewart (Québec) |
| Mr. Lacombe (Québec) | Mr. Whiting (N.B.) |

Cyrille St-Onge, M. le Secrétaire

M. le

Le MARDI 15 octobre 1968

Il est ordonné—Que les noms de M. LeBlanc (Québec) et M. Guay (Québec) soient substitués à ceux de M. Lacombe (Québec) et M. Stewart (Québec) sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

Le MARDI 16 octobre 1968

Il est ordonné—Que le nom de M. Guay (Québec) soit substitué à celui de M. LeBlanc (Québec) sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

Le MARDI 16 octobre 1968

Il est ordonné—Que sous réserve toujours des attributions du comité des subventions relatives au vote des dépenses publiques, les postes énumérés au budget principal révisé de 1968-1969 concernant la Société de développement du Cap-Breton et l'expansion économique régionale soient retirés du comité des subventions et délégués au comité permanent de l'expansion économique régionale.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes
ALSTAIR FRASER